



Conseil d'Administration

Kinshasa, le 26 août 2026

Président

Dr. Malonga Miatudila

Vice-Président

Prof. Dr. Samuel Mampunza

Trésorière

Dr. Helene Mambu

Directeur Exécutif

Dr. Félix Minuku Kinzonzi

Membres

1. *Dr. Lawrence Shtreshley*
2. *Prof. Dr. Antoinette Tshetu*
3. *M. Antoine KASONGO*
4. *ECC-Dr. Claude Isofa*
5. *IMA-Dr. Ousmane Seye*
6. *Dr. José Nkuni*
7. *Dr. Joachim LUBIBA*
8. *Dr. Denis Matshifi*

Réf: 723/AKK/DIREX/2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un consultant individuel national chargé de la mise à jour, de l'harmonisation et de la consolidation de la cartographie des Organisations de la Société Civile intervenant dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ainsi que du renforcement des systèmes communautaires en République Démocratique du Congo

Source de financement	Subvention GC7 du Fonds mondial
Référence	AMI N°008/SANRU/FM/GC7/RSS/2026
Date de publication	26/08/2026
Date limite de dépôt	08/09/2026 à 13heures 30', heure de Kinshasa

A L'INTENTION DES CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention GC7 du Fonds mondial, SANRU ASBL appuie le renforcement de l'engagement communautaire ainsi que la mise en œuvre du Suivi et Plaidoyer Dirigés par les Communautés (CLM). À cet effet, une connaissance actualisée, structurée et fiable des Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans les domaines du VIH, de la tuberculose, du paludisme et du renforcement des systèmes communautaires constitue un préalable indispensable pour améliorer la coordination des interventions, renforcer leur complémentarité et faciliter l'identification des partenaires de mise en œuvre.

Plusieurs cartographies et bases d'informations existent déjà au niveau des programmes nationaux, des plateformes communautaires ainsi que des partenaires techniques et financiers. Toutefois, ces données demeurent dispersées, parfois incomplètes, hétérogènes ou insuffisamment harmonisées. Cette situation limite leur exploitation optimale pour la planification, le suivi des interventions communautaires et la prise de décision. Il apparaît donc nécessaire de disposer d'une cartographie nationale consolidée, actualisée et harmonisée des OSC actives dans ces domaines.



Arrêté Ministériel N° 613/CAB/MIN/J&DH/2011 du 03 Nov.2011

1 – 4, Avenue Panzi, Quartier Basoko, Commune de Ngaliema, Kinshasa, RD Congo

Tel (+243) 99 300 36 98 Site Web: www.sanru.org

C'est dans cette perspective que SANRU ASBL envisage de recruter un consultant individuel national chargé de conduire l'ensemble du processus de mise à jour, d'harmonisation, de consolidation et de validation de cette cartographie.

II. RESULTATS ATTENDUS

Le consultant devra produire :

1. **Un rapport de démarrage** comprenant la compréhension de la mission, la méthodologie détaillée, les outils de collecte, le plan d'analyse, le chronogramme et les modalités de validation avec les parties prenantes.
2. **Un rapport de revue documentaire** des cartographies, bases de données et documents existants, mettant en évidence les sources exploitées, les écarts, les doublons, les limites et les besoins d'harmonisation.
3. **Une base de données provisoire harmonisée des OSC**, intégrant les OSC identifiées, leurs coordonnées, leur statut d'activité, leurs domaines techniques d'intervention, leurs zones de couverture, leurs populations cibles, leurs partenaires techniques et financiers, ainsi que leurs réseaux ou plateformes d'appartenance.
4. **Une note d'analyse sur les dynamiques antérieures des plateformes communautaires en RDC**, incluant les acquis, les défis, les forces, les faiblesses et les leçons apprises.
5. **Un rapport provisoire de cartographie** présentant les résultats de l'analyse, la couverture géographique des OSC, les domaines d'intervention, les populations cibles, les partenariats, les réseaux et plateformes, ainsi que les recommandations opérationnelles.
6. **Une base de données finale harmonisée, nettoyée, consolidée et validée**, servant de référence nationale pour la coordination, la planification et le suivi des interventions communautaires.
7. **Un rapport final de mission** intégrant les commentaires des parties prenantes, les principales conclusions, les limites de l'exercice et les recommandations pour la mise à jour périodique de la cartographie.
8. **Une présentation synthétique des résultats** destinée à l'atelier de validation ou de restitution

III. ÉTENDUE DE LA MISSION ET PRINCIPALES TÂCHES

- **Phase 1 - Préparation** : élaboration de la note méthodologique, des outils de collecte, de consolidation et de validation, ainsi que d'un chronogramme détaillé.
- **Phase 2 - Collecte et harmonisation** : analyse des répertoires existants, consultation des programmes nationaux, plateformes d'OSC et parties prenantes, collecte des informations complémentaires et consolidation dans une base unique.
- **Phase 3 - Analyse** : suppression des doublons, harmonisation des données, analyse de la couverture géographique, des domaines d'intervention, des lacunes et des chevauchements.
- **Phase 4 - Validation** : présentation des résultats préliminaires lors d'une réunion technique, collecte et intégration des observations.
- **Phase 5 - Finalisation** : production du rapport final et remise de la base de données consolidée, harmonisée et validée.



IV. DURÉE ET CALENDRIER INDICATIF DE LA MISSION

La mission est prévue pour une durée maximale de dix-sept (17) jours ouvrables, répartis comme suit :

Activités	Nombre de jours
Revue documentaire et méthodologie	2
Collecte et harmonisation des données	7
Analyse et consolidation	3
Préparation et animation d'une réunion de validation	2
Finalisation des livrables	3
Total	17 jours

V. PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUIS

Le consultant individuel devra disposer du profil ci-après :

Formation

- Diplôme universitaire de niveau Bac+5 au minimum en santé publique, médecine, sciences sociales, développement communautaire, statistiques, gestion de projets ou tout autre domaine pertinent.

Expérience générale

- Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience professionnelle pertinente.

Expérience spécifique

Le consultant devra également justifier des expériences spécifiques suivantes :

- Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires portant sur des études, cartographies, évaluations ou diagnostics institutionnels ;
- Avoir une bonne connaissance des interventions communautaires liées au VIH, à la tuberculose, au paludisme, au renforcement des systèmes communautaires et au suivi dirigé par les communautés ;
- Avoir une bonne connaissance des organisations de la société civile, des réseaux et des plateformes communautaires en RDC ;
- D'une expérience de collaboration avec les programmes nationaux et les partenaires techniques et financiers ;
- Une expérience avec le Fonds mondial constituera un atout.

Compétences techniques

- Excellente maîtrise d'Excel ;
- Excellente capacité d'analyse de données ;
- Excellente capacité rédactionnelle ;
- Maîtrise des logiciels Word et PowerPoint ;
- La maîtrise des outils de collecte numérique de données, tels que KoboToolbox, ODK ou tout autre outil équivalent, constituera un atout.



VI. CRITERES D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les candidatures seront évaluées sur 100 points. Le candidat devra obtenir une note technique minimale de 70/100 pour être qualifié.

N°	Critère	Pts	Détails de l'évaluation
1	Formation académique	10	10 points : diplôme Bac+5 ou plus dans l'un des domaines requis. 0 point : niveau inférieur au Bac+5 ou diplôme sans lien avec la mission.
2	Expérience générale	15	15 points : au moins 7 ans d'expérience pertinente. 8 points : de 5 à moins de 7 ans. 0 point : moins de 5 ans.
3	Missions similaires	30	30 points : au moins 3 missions similaires justifiées. 20 points : 2 missions. 10 points : 1 mission. 0 point : aucune mission justifiée.
4	Connaissance des OSC et du contexte RDC	20	20 points : connaissance approfondie et démontrée des OSC, des interventions VIH/TB/paludisme et collaboration avec les programmes nationaux/partenaires. 10 points : connaissance partielle du contexte. 0 point : aucune expérience démontrée.
5	Compréhension des TDR, méthodologie et chronogramme	20	Compréhension des TDR : 5 points. Pertinence et cohérence de la méthodologie : 10 points. Réalisme du chronogramme : 5 points.
6	Références professionnelles	5	5 points : au moins 3 références ou attestations pertinentes et vérifiables. 3 points : 2 références. 0 point : moins de 2 références ou références non vérifiables.
TOTAL		100	Note minimale de qualification : 70/100

NOTA BENE : la note minimale de qualification est de 70% des points (soixante-dix pourcents)

VII. COMPOSITION ET PRESENTATION DU DOSSIER

Les consultants intéressés devront soumettre le dossier comprenant deux enveloppes distinctes, placées dans une enveloppe scellée :

a. Enveloppe 1 : Proposition technique

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé, daté et signé ;
- Les copies des diplômes et certificats pertinents ;
- Les attestations de bonne exécution ou autres preuves des missions similaires ;



- Une offre technique comprenant la compréhension des TDR, la méthodologie et le chronogramme de travail ;
- Les coordonnées d'au moins trois références professionnelles vérifiables.

b. Enveloppe 2 : Proposition financière comprenant :

- Les honoraires du consultant
- Les frais remboursables détaillés : * Frais de mission et déplacements
* Frais logistiques et administratifs
- Autres (à préciser)

Le dossier de manifestation d'intérêt rédigé en langue française reprenant la référence du présent avis est à déposer à l'adresse ci-dessous au plus tard le **08 septembre 2026 à 13 heures 30** (heure de Kinshasa). La bonne présentation des dossiers de Manifestation d'intérêt est exigée ! SANRU ASBL se réserve le droit de vérifier l'authenticité des diplômes, attestations et références professionnelles fournis et d'écarter toute candidature contenant des informations fausses ou inexacts.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL (SANRU ASBL)**, 01, avenue Panzi, quartier Basoko GB, commune de Ngaliema à Kinshasa ;

Courriel : procurement@sanru.org

Les candidatures tardives ou incomplètes ne seront pas examinées.

VIII. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de **Qualification du Consultant (QC)**, sur la base de ses compétences techniques, de son expérience, de sa compréhension de la mission et de sa capacité démontrée à produire les livrables attendus, conformément aux procédures de passation des marchés en vigueur. Cette méthode se fonde sur la qualité et la pertinence des qualifications du consultant, la cohérence de sa méthodologie, ses références dans des missions similaires et sa connaissance du contexte national. Après évaluation, le consultant le mieux qualifié sera invité à négocier le contrat portant sur les aspects techniques et financiers de la mission.

IX. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ DES DONNÉES

Le consultant sera tenu au strict respect de la confidentialité des informations, documents, bases de données et échanges auxquels il aura accès. Les données, outils, rapports et livrables produits dans le cadre de la mission demeureront la propriété exclusive de SANRU ASBL et ne pourront être utilisés, diffusés ou partagés sans autorisation préalable.

Fait à Kinshasa, le 26 aout 2026

Dr. Félix MINUKU KINZONZI, MPH

Directeur Exécutif

